



uniterre

LE MENSUEL AGRICOLE INDEPENDANT

Uniterre, une ligne cohérente depuis 60 ans

Origine de nos actions et objectifs recherchés

2 mois de révolte paysanne se sont écoulés et jamais les médias n'auront autant parlé de nos objectifs, de nos souhaits. Parmi la population, le soutien aux idées que nous désirons voir se concrétiser est immense. C'est surtout dans le milieu paysan que des interrogations subsistent, voire que des aspirations légitimes des paysans sont remises en question.

Ce numéro spécial de notre journal a pour objectif de rappeler que l'ensemble des actions que nous menons et que nous mènerons sont issues d'une vision claire que nous avons pour l'agriculture et sur le rôle que celle-ci doit jouer dans nos sociétés.

Nous ne nous levons pas un matin pour formuler une revendication d'1 franc par litre de lait pour le producteur. Celle-ci a été mûrement réfléchie.

Nous ne sortons pas d'un chapeau une mesure de gestion des quantités de lait; c'est le fruit d'un long processus de réflexion des membres de la commission lait d'Uniterre, tous producteurs.

Quand nous nous sommes décidés, en 2002, à appuyer les projets d'agriculture contractuelle de proximité, ce n'était pas par hasard; nous avons perçu la richesse de ce type de projets, l'intérêt qu'ils pourraient susciter auprès de la population et la dynamique «militante» qu'ils pourraient engendrer parmi les paysannes et les paysans.

Lorsqu'au début des années 1990, Uniterre a fait partie des membres fondateurs de la Coordination paysanne européenne (devenue Coordination Européenne Via Campesina), c'est parce que votre syndicat avait saisi que tout ne pouvait se résoudre au plan national. Qu'ici comme ailleurs, nous vivons des problématiques similaires et qu'unis nous sommes plus forts! Il y



L'ensemble de la Suisse romande a pris part à la révolte, comme ici, à la Chaux-de-Fonds.

a 2 milliards de paysans sur cette terre, nous n'avons jamais été aussi nombreux, n'en déplaise à ceux qui prônent l'évolution structurelle. C'est dans cette même optique qu'Uniterre a rejoint, en 2006, le mouvement européen European Milk Board (EMB). Grâce au dialogue avec nos collègues internationaux, nous nous enrichissons et nous développons des visions cohérentes qui ont pour objectif de mettre les personnes, les humains, au centre des enjeux et non de contribuer à un système qui ne servirait qu'à enrichir les intermédiaires.

Quand nous revendiquons la nécessité de relocaliser la production, de donner priorité à la production locale pour la population et de placer au second plan le commerce international, nous contribuons aussi à ébaucher des solutions pour ré-

duire l'impact des marchés agricoles sur le climat. Nous voulons rétablir la réalité des coûts de production afin de maintenir, voire développer, des emplois rémunérateurs dans la filière agricole; du champ à l'assiette. Et nous ne nous gênons pas de dire qu'il faudrait plus de paysans. Réduire les coûts pour survivre économiquement est un mythe. Il n'y a que peu de valeurs ajustables: les salaires des employés qui sont déjà trop peu élevés ou les coûts des fourrages... c'est alors prendre des sous à son collègue céréaliers.

Ce qu'il faut c'est des prix équitables.

Tout ceci est contenu dans le concept de souveraineté alimentaire que nous avons élaboré avec nos collègues de La Via Campesina. Démonstration dans ce journal. Au fil des pages. Bonne lecture.



Plus de paysans

Installations

Page 2



Prix et...

gestion des quantités

Pages 3 et 4



Consommateurs...

et paysans

Page 5



Enjeux

Climat et nourriture

Pages 6-7

LES PAYSANS ET LES PAYSANNES, LES TRAVAILLEURS DE LA TERRE

Augmenter le nombre de paysans et d'emplois rémunérateurs dans la filière

La dimension de l'accès à la terre est importante dans l'ensemble des pays. Dans certains d'entre eux, l'agriculture industrielle tournée vers l'exportation a chassé les paysans et a créé les «sans terre». En Suisse, les prix des terrains ou des fermages rendent difficile l'accès au métier de paysan. A ces problèmes économiques s'ajoute une volonté politique double: décourager les jeunes à s'installer, et pousser les exploitants qui cessent leur activité à remettre leur domaine à des collègues déjà installés pour agrandir les structures.

Pour Uniterre, les exploitations agricoles doivent pouvoir permettre aux personnes qui les travaillent de vivre correctement et d'avoir du plaisir à faire ce métier. Un des «nerfs de la guerre» est donc que le métier de paysan soit revalorisé notamment par une rémunération du travail et donc des prix équitables pour le producteur.

Si une part plus importante de la valeur ajoutée des produits pouvait être captée par le premier maillon de la chaîne, que sont les familles paysannes et les travailleurs agricoles, cela permettrait de reconsidérer complètement le visage de l'agriculture de demain. Les fermes pourraient à nouveau parier vers l'avenir, être des lieux de vie ou de nombreuses personnes travaillent. Le type de structure ne serait pas l'enjeu prioritaire, mais ce serait la valorisation du métier. Une petite exploitation familiale, une grande exploitation avec de nombreuses personnes actives, une ferme-coopérative, une communauté d'exploitation, qu'importe!

haitent s'inscrire dans un projet porteur d'avenir pour la paysannerie. Et pour Uniterre, ce projet c'est entre autres, d'avoir du monde dans les campagnes!

Une jeunesse prête à relever le défi

De nombreux jeunes souhaitent embrasser le métier de paysan. Les écoles d'agriculture ne désespèrent pas, beaucoup de jeunes cumulent d'ailleurs deux formations. Mais pour eux, l'accès à la terre n'est pas simple.

Soutenir les crédits et les projets d'installation

Pour tous ces jeunes, un syndicat paysan qui croit à l'avenir doit s'engager. De plusieurs manières:

Il faut que la problématique de l'accès à la terre soit mise à nouveau sur la table, il ne faut pas que l'Etat ou les organisations paysannes se voilent la face.

Il faut réfléchir à quelles adaptations seraient nécessaires pour encourager les jeunes à reprendre des domaines,



Jeunes de La Via Campesina à Maputo lors de la VIème conférence internationale.

Des jeunes en Suisse, en Europe et dans le monde au sein de La Via Campesina unissent leurs forces pour remettre ces enjeux à l'ordre du jour. Un de leur objectif est de créer dans chaque organisation membre de La Via Campesina, un groupe de jeunes qui aurait comme objectif principal d'éclairer les organisations sur leurs problématiques spécifiques et de les faire avancer.

Une chose est sûre, un secteur qui ne s'engage pas corps et âme pour la relève, est un métier sans avenir!



Jeunes de «Reclaim the Fields» à Montpellier devant la SAFER.

Si nous ne sommes pas encore confrontés aux réalités que vivent nos collègues en Europe, la taille des structures grandissant, la transmission des domaines d'une génération à l'autre est de moins en moins aisée. Entre la génération qui s'en va -et qui souhaite mettre quelques sous de côté bien mérités pour sa retraite- et la génération entrante qui se sur endette pour reprendre le domaine, il y a quelque fois incompatibilité.

A ce propos, on ne peut que constater que la notion de valeur de rendement a été mise en place pour compenser une sous-estimation de la valeur des produits. Si les produits étaient payés à leur juste prix, il n'y aurait pas de différence entre la valeur de rendement et la valeur vénale.

Aujourd'hui, pour les jeunes qui ne sont pas issus de familles paysannes, l'obstacle financier est quasi insurmontable. Pourtant, ces «néo-ruraux» amènent souvent une dynamique novatrice dans le monde paysan grâce à leurs horizons divers. Pensons ici aux projets d'agriculture contractuelle de proximité qui, pour beaucoup, ont été initiés par des personnes issues des milieux urbains et qui ont réussi le défi d'impliquer les autres paysans.

qu'ils soient issus de familles paysannes ou non. Aujourd'hui, les crédits d'investissement, l'aide à l'installation existent bel et bien en Suisse. Mais ils sont basés sur des critères (les unités de main-d'oeuvre standard-UMOS) qui ne favorisent pas particulièrement les fermes diversifiées qui intègrent, dans leurs activités, la transformation et la vente. Des fermes qui sont pourtant pourvoyeuses d'emplois!

Il faudrait également étudier au niveau cantonal comment faire en sorte que les personnes qui souhaitent remettre leur domaine puissent être mises en contact avec des jeunes formés souhaitant s'installer. Une «plate forme foncière» gérée par les chambres d'agriculture serait-elle envisageable?

De quelle manière l'Etat, les collectivités publiques, propriétaires de terres ou de domaines pourraient inscrire, dans leurs critères d'octroi, la priorité à l'installation de nouveaux exploitants? Sur quelles bases un projet d'installation est-il jugé et validé ou refusé par les services compétents?

D'autres pays en Europe ont déjà pris ces questions au sérieux. Que ce soit l'Etat ou des Fondations privées qui favorisent les projets d'installation. Il faut s'en inspirer et les adapter à nos réalités.



Jeunes à Genève lors de la révolte.

Qu'on se le dise! Des jeunes paysans et Uniterre se lanceront dans les démarches dès 2010.



Unis dans la diversité

Depuis plusieurs années, bon nombre de paysans ont suivi la tendance qui était celle de s'agrandir à tout prix et à produire toujours plus, à se spécialiser dans l'une ou l'autre production. Et c'est bien normal puisque partout, c'est cette vision qui est martelée. Mais elle a atteint ses limites. Plusieurs producteurs se rendent compte que malgré leurs efforts de rationalisation, d'économie d'échelle, de réduction des coûts, d'agrandissement des structures de production, leur situation ne s'est pas améliorée. Pire, celles et ceux qui se sont fortement spécialisés sont devenus plus sensibles à l'évolution des prix. Des géants aux pieds d'argile... Il ne s'agit pas ici de dénoncer l'un ou l'autre type d'exploitation mais justement, comme l'a toujours déclaré Uniterre, défendre tous les types d'exploitations qui sou-

Plus d'infos:

www.viacampesina.org
www.reclaimthefields.org
En Suisse:
wendkuni@hotmail.com (Irene)

PRIX RÉMUNÉRATEURS

Des prix qui couvrent les coûts de production

Uniterre a toujours revendiqué des prix couvrant les coûts de production, car sans cela, il n'y a pas de perspectives d'avenir. C'est d'ailleurs le rôle de tout entrepreneur de chercher à couvrir ses coûts.

Dès le moment où les prix tiennent compte des réalités socio-économiques dans lesquelles nous vivons, il est alors possible de rémunérer le travail de toutes celles et ceux qui sont impliqués, la famille paysanne et les employé-e-s, ainsi que de couvrir les coûts.

La question des prix rémunérateurs et une priorité absolue pour la défense professionnelle. Il n'est plus possible aujourd'hui de se voiler la face et de se cacher derrière les prétendues «lois du marché». Car celles-ci ne fonctionnent pas ou elles ne sont utiles que pour ceux qui monopolisent les parts de marchés et concentrent pouvoir économique et lobby politique.

Oser revendiquer

Quel secteur accepte de vivre avec des prix qui couvrent à peine la moitié des coûts de production? De nombreuses organisations paysannes et l'écrasante majorité des concitoyens admettent que rehausser les prix à la production serait tout à fait supportable pour la société.

D'autant plus si c'est couplé à une volonté de la part des intermédiaires de jouer le jeu et de réduire leurs marges toujours plus grandes. Quelle volonté manque-t-il pour franchir le pas et revendiquer ces prix haut et fort? Quels sont les barrières psychologiques ou les pressions de l'extérieur qui nous en empêchent?



Des unions plus large

Petit à petit, notre message est entendu par d'autres acteurs de la filière alimentaire.

Pour les travailleurs agricoles, soumis à 26 contrats-type de travail différents et à des salaires parmi les plus faibles de Suisse, il est clair que sans un meilleur revenu paysan, il sera vain de revendiquer de meilleurs salaires,

même s'ils sont justifiés.

Pour les employé-e-s des usines de transformation, soumis à des rythmes de travail toujours plus rudes, pour ceux des magasins pour qui la flexibilisation des heures d'ouverture des magasins ou la rupture des conventions collectives signifieraient une dégradation de leurs conditions de travail, il s'agit de réaliser

emplois rémunérateurs dans l'ensemble de la filière alimentaire.

Et c'est possible. A notre niveau, nous avons lancé le débat dès le 17 avril dernier, à l'occasion de la journée internationale des luttes paysannes. Nous voulons briser le tabou des prix aux producteurs et aux consommateurs. Avec deux exemples, nous avons démontré qu'un prix rémunérateur au paysan n'aurait qu'un faible impact sur le budget du consommateur.

Pour les consommateurs en réelle difficulté financière, des solutions doivent être trouvées, et cela au niveau de notre politique économique suisse. L'agriculture, n'est pas en mesure de subventionner de la nourriture bon marché. Mais ce qui est sûr, c'est que tout le monde doit avoir le droit d'accéder à de la nourriture de proximité, issue d'une production locale. La condition sociale ne devrait pas être un frein. Uniterre ne veut ni d'une agriculture à deux vitesses ni d'une consommation sélective où une part de la population serait forcée à s'alimenter M-budget ou Prix-Garantie et l'autre choisirait le «Sélection». Nous sommes prêts à discuter de cette question avec les syndicats et les organisations de consommateurs.

que nous faisons partie d'une même filière. Et que si les paysans sont les premiers à subir le coup de massue, leur tour arrivera inexorablement. Ces liens entre nos différentes réalités sont et seront abordés dans le cadre de notre travail au sein de la plate forme pour une agriculture socialement durable.

Il est crucial de trouver des solutions communes permettant de garantir des

Du blé et du lait correctement rémunérés pour du pain et du lait accessibles à tous!

En 2009, Uniterre a publié un document et un dépliant sur la question des prix au producteur et au consommateur. Celui-ci a été élaboré sous l'impulsion et avec l'aide de l'Affaire TourneRêve et a traité la question du lait et du blé.

Une exploitation de 30 hectares en plaine, essentiellement céréalière, cultivant également du colza, du tournesol, des pommes et élevant quelques têtes de bétail devrait obtenir un prix du blé à 1.-/kg pour couvrir ses coûts et rémunérer correctement le travail de la famille. Sachant que chaque habitant consomme environ 50 kilos de pain par an, cela représenterait une hausse des dépenses annuelles par habitant et par an de 25.-.

Les conclusions sont semblables pour le lait de boisson. Une exploitation avec environ 30 vaches laitières devrait obtenir un prix du litre de lait d'environ 1.- /kg pour couvrir ses coûts. Ce qui correspond à environ 35.-/an et par habitant supplémentaires.

Pour les deux produits de base que sont le lait de boisson et le pain mi-blanc, la hausse du prix au producteur serait entièrement répercutée sur le consommateur. Les intermédiaires ne feraient donc aucun effort sur leurs

marges. Il est par contre extrêmement clair que sur des produits tels que les fromages, les yaourts, les boissons lactées, les confiseries et autres viennoiseries, les intermédiaires engrangent des marges confortables, pour ne pas dire plus, et qu'ils devraient jouer le tampon et ne pas répercuter la hausse sur les consommateurs.

Et les autres produits?

Cet exercice a été possible grâce à l'appui d'un groupe de producteurs motivés, aux données économiques des stations de recherche agronomique et de vulgarisation.

Cette expérience devrait être étendue à tous les secteurs de production. Pour ce faire, nous lançons un appel aux producteurs ou/et aux organisations de branche des secteurs de la viande, des fruits et des légumes! Connaître la réalité des coûts de production et les utiliser dans les négociations sont le premier pas de la défense professionnelle.



Vente de lait équitable
 Dans le cadre de la révolte, de très nombreux producteurs ont pratiqué la vente directe de lait cru à la ferme, dans les villes, dans les villages, devant les grands distributeurs. Ces producteurs ont réalisé que les consommateurs étaient prêts à payer leur litre de lait à 1.90 ce qui permet au producteur d'obtenir un prix du lait à 1.- pour la production, de rémunérer ses heures de travail pour la mise en bouteille et la vente, et de payer la bouteille (1.50 sans bouteille). Dans certaines villes comme Lausanne ou Genève, les conseillers municipaux ont voté des motions pour que la Ville s'engage à soutenir ce type d'initiative de vente directe ou semi directe.
 Des réflexions sont en cours pour installer des distributeurs à lait, pour renforcer les ventes dans les marchés et sur les fermes. Pour Uniterre, les canaux de distribution ne sont pas encore définis. Par contre, la marque lait équitable (propriété d'Uniterre) sera octroyée aux producteurs faisant la démarche de commercialiser leur lait afin d'obtenir 1.-/litre à la sortie du pis de la vache.

Brisons le tabou!
Prix aux producteurs
Prix aux consommateurs

Les politiques agricoles toujours plus libérales et les rapports de force inégaux sur les marchés engendrent chaque année en Suisse la disparition de plus de 2'000 exploitations, soit 6 par jour.
 La taille des exploitations et le travail des familles paysannes augmentent alors que leurs revenus baissent.

Pour changer cette réalité il faut

- ◆ de nouvelles politiques agricole, alimentaire et commerciale, basées sur la souveraineté alimentaire.
- ◆ modifier les relations commerciales au sein de la filière agro-alimentaire.

Un projet de souveraineté alimentaire
 Pour une agriculture paysanne rémunératrice

- ◆ Etant ancrée dans l'économie de proximité,
- ◆ Proposant des denrées alimentaires variées et en suffisance, accessibles à toutes et à tous,
- ◆ Répondant aux attentes écologiques et sociales de la population,
- ◆ Offrant un avenir aux jeunes qui souhaitent s'installer sur une ferme et ainsi augmenter le nombre de personnes actives dans le secteur.

uniterre
 POUR UNE AGRICULTURE DURABLE

Le dépliant «Brisons le tabou peut être commandé à Uniterre gratuitement. 6 pages, couleur. Il est très utile sur les stands de vente. 021 601 74 67 info@uniterre.ch ou être téléchargé sur www.uniterre.ch/Dossiers/JourLuttePaysanne.html

GESTION DES QUANTITÉS POUR DES PRIX ÉQUITABLES

Les volumes de production doivent être gérés pour éviter tout excédent et garantir des prix

Lorsqu'Uniterre fait une proposition pour gérer les quantités produites, notamment dans le cas emblématique de lait, c'est bien dans l'objectif de pouvoir: 1. Rétablir l'équilibre sur le marché. 2. Obtenir des prix équitables 3. Fournir l'industrie en quantité suffisante 4. Coûter le moins cher possible à la collectivité. Cette année nous avons fait une proposition de modèle qui permettrait rapidement de remettre tout le monde autour de la table au niveau de la production et qui serait facilement applicable. Quelques explications.

Cette proposition est issue du travail de la commission lait d'Uniterre. Pour y parvenir, plusieurs ont dû admettre la nécessité de céder un bout (accepter de ne pas supprimer l'ensemble des quantités supplémentaires), afin de remettre dans le bateau tous les producteurs de lait, qu'ils aient produits ou non ces quantités. En contrepartie,

blement. Pour cela nous proposons une mesure dont le schéma est le suivant:

Dans un premier temps, les OP et OPU font le nécessaire pour bloquer l'attribution de toutes nouvelles quantités supplémentaires. Ces dernières, qui représenteraient entre 5% et 7% de la production totale suisse sont ensuite retirées aux producteurs qui

Taxer la redistribution

Cette mesure doit obligatoirement s'accompagner d'une hausse de prix du lait pour 1 année minimum. Immédiatement après la mesure, tous les producteurs doivent obtenir au minimum 0.75 Fr/kg de lait payé pour la totalité du lait. Ce prix de 0.75 Fr/kg est un premier pas pour faire baisser la tension sur les marchés. Cependant l'objectif d'un prix équitable, à savoir 1 Fr/kg reste une priorité absolue pour tous les producteurs de lait!

Chaque producteur qui obtiendrait des quantités redistribuées devrait s'acquitter d'une taxe à hauteur de 10 cts/kg par exemple. Cet argent pourrait alimenter un fond pour la gestion de l'OP nationale ou pour soutenir les producteurs qui décideraient de moins produire!

Afin de prendre en compte la problématique des laits de restriction, les producteurs de lait de fromagerie devraient participer d'une manière ou d'une autre à la démarche.

Fin de la stigmatisation

Cette mesure permet d'assainir le marché rapidement et ôte toute stigmatisation entre les exploitations qui coulent ou non des quantités supplémentaires. Les pertes financières liées à l'abandon de quantités sont compensées par la hausse immédiate du prix.

Pour que la mesure soit efficace et acceptée par tous, la hausse du prix doit être accordée par l'ensemble des parties au moment de la mise en application.

Le pilotage de cette mesure doit être

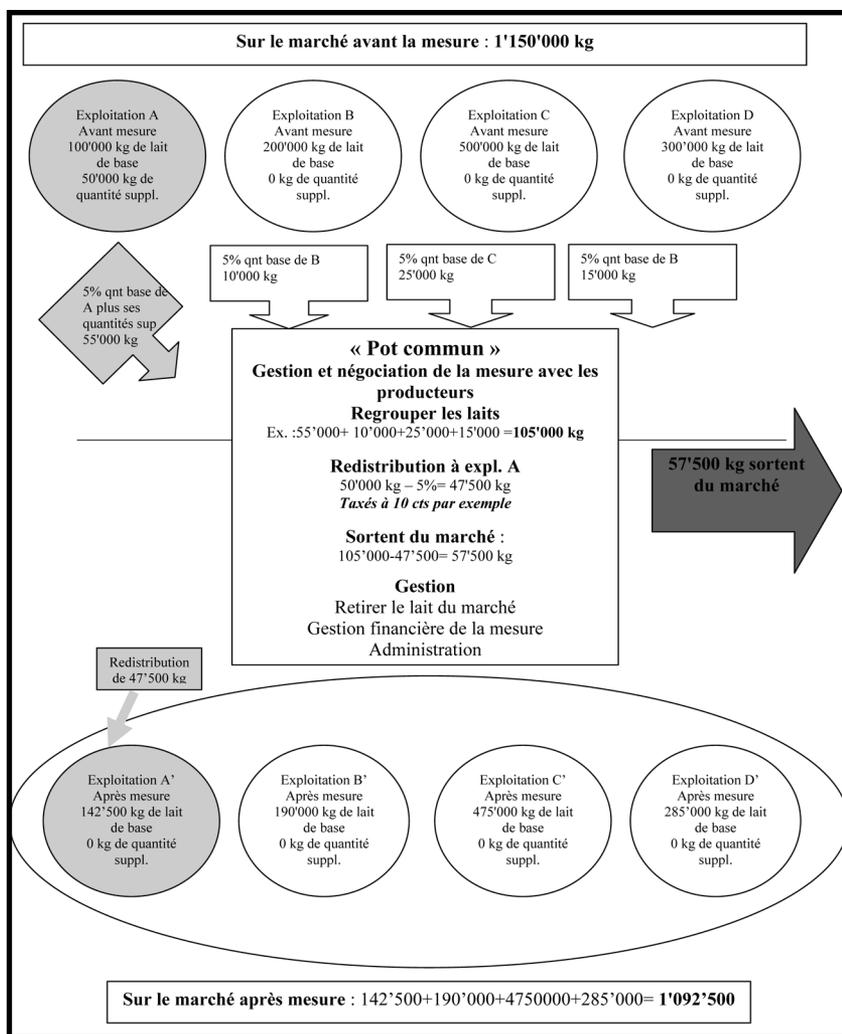
fait par la Fédération des producteurs suisses de lait (FPSL), le seul organisme qui fédère – encore - l'ensemble des producteurs de lait du pays.

Cette mesure doit être vue comme un acte fort de solidarité entre tous les producteurs de lait. Elle doit servir à la création d'un réel regroupement des producteurs derrière une ou deux organisations fortes (OP nationale).



Force obligatoire aux producteurs

Il est quasi certain que la force obligatoire sera prochainement attribuée à l'IP Lait pour une durée d'une année. La question de la gestion des quantités et des prix reste entière notamment au vu de la configuration de l'IP lait. Il est donc indispensable de poursuivre nos réflexions avec la FPSL courant 2010. Ceci afin de voir de quelle manière cette mesure de gestion des quantités pourrait être reprise (réflexion sur des modifications des bases légales, de la représentativité au sein de l'IP lait etc.).



tous les producteurs se soumettraient à un système de gestion des quantités s'inscrivant dans la durée et permettant d'obtenir à terme un prix qui couvre les coûts et dans l'immédiat, une hausse immédiate du prix actuel.

Dans l'urgence, le problème de surproduction, engendrée notamment par les quantités supplémentaires pour l'année 2009 (estimation 5% à 7%) et par le manque de coordination entre producteurs de lait, doit être résorbé rapidement. L'objectif est de produire en dessous des 100% des besoins du marché pour faire monter le prix dura-

ment. Plus aucune quantité supplémentaire ne doit être coulée et commercialisée. Dans le même temps, chaque producteur verse 5% à 7% de son quota de base dans un pot commun, géré par son OP/OPU. Ces 5% à 7% de lait sont ensuite redistribués en premier lieu aux producteurs qui se sont fait préalablement retirer toutes leurs quantités hors quota de base. Le lait redistribué est payé par les acheteurs au même prix que le quota de base, étant donné qu'il s'agit de quantités de base « transférées » de producteur à producteur.

Influence financière de la mesure sur les exploitations A et B

Exploitation A avant la mesure

95'000 kg à 0.55 Fr/kg	52'250 Frs/an
5'000 kg à 0.23 Fr/kg	1'150 Frs/an
50'000 kg à 0.45 Fr/kg	22'500 Frs/an
Total	75'900 Frs/an

Exploitation A' après la mesure

95'000 kg à 0.75 Fr/kg	71'250 Frs/an
47'500 kg à 0.65 Frs/kg (+ 0.10 Frs/kg* de taxe)	30'875 Frs/an
Total	102'125 Frs/an

+ 26'225 Frs/an
+ 34% de revenu

Proposition complémentaire : taxes

47'500 à 0.10 Frs/an* : 4'750 Frs/an pour le fonds (financement de l'op nationale, fonds de « non production »)

*le principe et le montant de 10 centimes sont indicatifs et sont à discuter.

Exploitation B avant la mesure

190'000 kg à 0.55 Fr/kg	104'500 Frs/an
10'000 kg à 0.23 Fr/kg	2'300 Frs/an
Total	106'800 Frs/an

Exploitation B' après la mesure

190'000 kg à 0.75 Fr/kg	142'500 Frs/an
Total	142'500 Frs/an

+ 35'700 Frs/an
+ 36% de revenu

PAYSANS ET CONSOMMATEURS

Une dynamique gagnante

L'agriculture ne fonctionne pas en vase clos. Elle a pour objectif premier de nourrir la population. Les familles paysannes doivent savoir ce que les concitoyen-ne-s attendent ou souhaitent, elles doivent pouvoir les informer au plus près.

Le droit de produire des paysans et le droit d'être informé pour les consommateurs sont deux volets essentiels.

Pour le producteur il y a le droit de produire des aliments pour nourrir la population. Cette affirmation est si évidente qu'elle paraît superflue... Pourtant produire des aliments n'est pas une simple affaire par les temps qui courent. Certains politiques ou organisations estiment que le salut de l'agriculture suisse réside dans les productions de niche. Le fameux fromage suisse, et pour certains, comme Beda Stalder responsable du dossier agricole au centre pour l'innovation technique, les cuisses de grenouilles. Ou tout récemment, pour Mme Leuthard, Ministre de l'économie, le caviar... Pour le reste? On importera?

Les citoyens ne se nourrissent pas de cuisses de grenouille, enrobées de fromage sur leur lit de caviar. Chaque être humain a droit à la nourriture, à y avoir accès dignement et à choisir le type de nourriture qu'il souhaite. Les consommateurs souhaitent pouvoir avoir le choix d'une palette variée de produits et désirent bénéficier d'une information complète sur où, par qui et comment un produit a été élaboré.



Marché paysan

La patate, un produit noble

Il y a des incontournables de notre régime alimentaire «alpin». Le lait de boisson, les céréales, les patates, les légumes, les fruits... etc. La liste est longue. Nous estimons que toute nourriture produite est noble et mérite le respect. Mépriser ces aliments de base, car peu différenciables, est une hérésie! Pour pouvoir continuer à les produire, il faut que cesse le système économique qui met en concurrence déloyale des modes et des types de production qui ne sont pas comparables. Il ne s'agit pas ici de prôner l'auto-suffisance alimentaire; la Suisse n'en est d'ailleurs pas capable. Mais il n'y a pas de raison de chercher à «substituer» des patates suisses par des patates égyptiennes sous prétexte qu'elles sont moins chères et que les producteurs de patates du Gros de Vaud seraient mieux inspirés d'élever des oeufs de poissons...

Oui nos fromages sont de grande qualité et ils méritent plein respect et soutien. Mais ils ne suffiront de loin pas à sauver l'agriculture suisse et à contenter l'estomac de notre société. Si les produits de niche sont une option, n'oublions pas qu'ils resteront marginaux. Il faut donc se préoccuper du reste des produits et conscientiser paysans et consommateurs de l'absolue nécessité de maintenir une agriculture.

Créer des ponts

Il y a 30 ans, des paysans et des consommateurs se sont unis pour développer, au Jura et à Genève, des projets répondant aux attentes des uns et des autres. Des projets susceptibles d'encourager le dialogue entre les deux extrémités de la chaîne alimentaire. Pour discuter des modes de production, de la qualité et de la palette de produits, des prix au producteur permettant d'envisager l'avenir sereinement. Plus de 20 ans après ces précurseurs, c'est le déclic dans les campagnes romandes. Dès 2002 des projets «d'agriculture contractuelle de proximité» voient le jour un peu partout. En 7 ans, le nombre d'initiatives est passé de 2 à plus de 20. Et elles essaient depuis 2009 en Suisse allemande (Berne, Winterthur, Zurich, Bienne, etc.).

En 2002, Uniterre a décidé d'investir du temps dans l'accompagnement de la naissance de ces projets. Il était alors clair que ce type de démarche, basé sur des contrats, rapprochant producteurs et consommateurs, obligeant les producteurs à débattre sur le prix de leurs produits, à questionner leurs modes de production avec les consommateurs, ne pouvait que porter les fruits d'une conscientisation grandissante des uns et des autres sur les enjeux d'une agriculture viable. Citons ici un extrait d'un texte de l'initiative l'Affaire TourneRêve: .

Fédérer, échanger, informer

Pour fédérer tous ces projets qui bourgeonnaient un peu partout et qui étaient confrontés aux mêmes défis, aux mêmes interrogations et à un intérêt toujours plus fort des consommateurs, Uniterre s'est attelé, avec l'appui d'Agriidea, dès 2006, à mettre sur pied une plate forme pour l'agriculture contractuelle de proximité. Celle-ci a évolué pour, en 2008, avoir sa propre Charte et ses propres statuts et devenir la Fédération romande pour l'agriculture contractuelle de proximité.

Actions récompensées!

Peu prises au sérieux par les milieux

agricoles à leurs débuts, ces initiatives contractuelles ont récemment obtenu une magnifique victoire: l'AgroPrix 2009 pour l'innovation en agriculture. La Fédération a été reconnue comme le projet suisse prenant le plus en compte les trois dimensions du développement durable (économie, écologie et social) avec une dimension territoriale importante.

Nous l'avons dit de très nombreuses reprises, ces initiatives sont de véritables laboratoires d'expériences communes entre consommateurs et producteurs. Ils sont l'avant-garde permettant ensuite d'orienter le reste des filières agricoles vers des contrats entre acheteurs et producteurs qui déterminent à l'avance le prix, la quantité, la qualité, le mode de production et de paiement et la période de livraison. Ce qui aujourd'hui manque cruellement... dans l'ensemble du secteur agricole.

Perspectives

Dans cette optique, Uniterre poursuivra le soutien à ces initiatives et souhaite voir émerger le maximum de projets qui rapprochent consommateurs et producteurs afin d'en tirer des ensei-

paiements directs et au foncier.

Il s'agira également de travailler en collaboration avec les collectivités publiques locales pour faciliter l'accès des consommateurs aux produits avec, par exemple, des lieux de vente ou de stockage en ville.

Par ailleurs, dans le cadre du lien direct entre ville et campagne, nous serons une force pro active pour encourager les collectivités publiques à prioriser la production locale dans leurs achats (crèches, écoles, cantines, hôpitaux, EMS etc.).



Attribution du prix du jury d'une valeur de 20'000 francs.

Photo: J.R.Stucki

gnements. Pour faciliter les dynamiques inter-expériences, une **commission vente directe** sera créée au sein d'Uniterre. Cette commission réunira, dans l'idéal, des représentant-e-s de «Marché Paysan», de la «Fédération de l'agriculture contractuelle», de la «vente directe», de la «vente de lait équitable». La commission sera représentée au comité d'Uniterre.

Uniterre cherchera aussi, dans le cadre des consultations lors de changements législatifs, à renforcer le positionnement et la reconnaissance des projets d'agriculture contractuelle de proximité comme des activités agricoles à part entière pouvant donner droit à des crédits, des



Jardins du Flon à Lausanne.

AGRICULTURE PAYSANNE DURABLE

L'agriculture paysanne refroidit la planète

De nombreux gouvernements se réunissent en décembre 2009 pour débattre des enjeux pour le futur de notre planète dans le cadre du Sommet de l'ONU sur le climat à Copenhague. Le secteur agricole ne peut rester en marge du débat. Au contraire il doit y contribuer car il est un des grands émetteurs de gaz à effet de serre. Mais cela peut et doit changer car l'agriculture peut faire partie de la solution!

Pour Uniterre, les questions de la durabilité de l'agriculture et de la responsabilité des paysans vis-à-vis de la nature, du climat et de la société sont centrales. C'est pourquoi nous nous sommes opposés à certaines pratiques (OGM, hormones dans la production animale, brevetage) et que nous nous engageons pour une agriculture paysanne durable.

Transports superflus

Plus la chaîne agro-alimentaire s'intègre dans une économie globalisée, plus elle ira chercher ses produits là où c'est le moins cher. Du coup, les kilomètres parcourus par les denrées alimentaires et les litres de pétrole consommés donnent le vertige. Si nous voulons influencer positivement sur le changement climatique il faut chercher à relocaliser autant que possible les productions et la consommation. Nous devons convaincre les concitoyens pour qu'ils saisissent les enjeux multifactoriels de la consommation locale.

Pratiques durables ici

Nous devons penser et appliquer des pratiques agricoles plus durables en réduisant l'utilisation des intrants chimiques qui nécessitent beaucoup d'énergie pour être produits. Il faut maintenir les pratiques basées sur la rotation des cultures et encourager une production diversifiée dans nos fermes.

En tant que paysans de pays dits industrialisés, nous avons un rôle crucial à jouer. Si l'agriculture suisse est écologiquement supérieure à bien d'autres agricultures, notre impact au niveau international reste important. Pensons par exemple à l'alimentation du bétail. Une part de celle-ci provient de monocultures de céréales ou de soja de l'hémisphère sud. Or, des exemples sont là pour prouver que nous pouvons sans trop de difficulté réduire notre dépendance vis-à-vis de ces fourrages. Au delà des céréales fourragères qui peuvent sans problème être cultivées sous nos latitudes, nous avons des protéagineux qui peuvent se substituer au soja importé. L'objectif serait de tendre vers plus d'autonomie dans l'alimentation du bétail.

Revaloriser pour produire mieux

Evidemment, ces aspects écologiques dépendent également des prix. Car si de nombreux éleveurs se sont tournés vers des compléments fourragers importés, c'est qu'ils étaient moins chers

et qu'ils substituaient avantageusement les farines animales utilisées jusque dans les années 90. Aujourd'hui, si nous voulons que la production animale soit recouplée avec la base fourragère suisse, il faut absolument que le prix du lait et de la viande soient rehaussés afin de permettre aux producteurs de produire leurs propres aliments ou de s'approvisionner chez leurs collègues sans faire pression sur les prix.

Les semences, garantes de la biodiversité...

Pour l'ensemble du monde paysan qui souhaite une agriculture durable, ancrée dans les conditions écologiques et socio-économiques régionales, la question des semences est particulièrement cruciale. L'uniformisation des semences est un grand risque. La sélection en Suisse a souvent été citée en exemple dans d'autres régions car elle

amenés à cultiver les mêmes variétés partout? C'est ce qui risque d'arriver à terme au vu des difficultés rencontrées pour inscrire une variété au catalogue des semences permettant ainsi sa commercialisation. Les critères imposés sont la plupart du temps incompatibles avec des semences paysannes. Uniterre s'attache à rencontrer différents acteurs de la sélection pour aborder ces questions et trouver des solutions pour l'avenir.

Marchandisation du climat

Nous suivons de près les débats autour des solutions proposées dans le cadre de la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique (CCNUCC) qui organise le sommet de Copenhague en décembre 2009. Nos contacts réguliers avec nos collègues du sud nous ont rendu particulièrement attentifs au danger de la marchandisation des questions climatiques tels que les crédits carbone, les mécanismes de développement propres ou autres solutions techniques et commerciales. Nous vivons, qu'on le veuille ou non, au dessus de nos moyens. Pour poursuivre sur cette voie, la solution proposée par nos Etats est de compenser nos pollutions par des projets «environnementaux» au sud. Solution de facilité qui ne remet pas en cause notre consommation, mais a des effets pervers désastreux pour les paysans du sud. En effet, les projets soutenus sont pour la plupart en faveur de projets d'agriculture ou d'exploitations forestières industrielles qui chassent les familles paysannes de leurs terres.

Nous ne pouvons pas cautionner ces dérives alors que des solutions autres telles que la relocalisation de la production et de la consommation, la «désintensification» de la production, le renforcement de la biodiversité seraient des options concrètes et facilement applicables. Nous avons des solutions servant les populations plutôt que les traders. C'est ce que la délégation de La Via Campesina à Copenhague cherchera à transmettre aux décideurs.



Lait extenso

Un recentrage de l'affouragement local, pourrait amener à une légère baisse de la productivité, notamment laitière. Mais dans le contexte de surproduction, est-ce un mal? Ne doit-on pas tendre à produire moins mais mieux et pour un meilleur prix plutôt que de «s'acheter du travail»?

Uniterre planche actuellement sur un projet de programme «lait extenso» de la même manière qu'il existe des céréales ou des oléagineux «extenso». Ce lait serait produit exclusivement avec du fourrage local tenant compte ainsi des enjeux climatiques et utilisant de manière responsable le potentiel herbager de la Suisse et les autres cultures fourragères indigènes. Certes, un soutien de la recherche agronomique publique serait nécessaire pour revaloriser nos fourrages locaux. Un partenariat pourrait être lancé. Des contacts ont été initiés avec certaines organisations paysannes pour creuser cette proposition et discuter avec l'Office fédéral de l'agriculture pour voir de quelle manière une telle production pourrait être incitée par un paiement à l'hectare.

incluait assez étroitement les paysans dans la recherche, qu'elle avait à coeur de travailler sur le riche patrimoine génétique existant. Malheureusement, de nombreuses menaces planent sur ces pratiques. Tout d'abord, les économies qui ont été effectuées dans les stations de recherche agronomique ont poussé petit à petit à abandonner de nombreux programmes de sélection. Ensuite, les accords signés par la Suisse au plan international, qui restreignent toujours plus le droit ancestral des paysans à semer, multiplier et échanger les semences sont un danger.

Cet enjeu des semences et de l'absolue nécessité de conserver la biodiversité agricole doit revenir sur le devant de la scène. Qu'en sera-t-il si nous sommes



DROIT DE PRODUIRE, DE SE PROTÉGER ET DE S'ALIMENTER

Nourrir plutôt que spéculer

Nous l'avons vu précédemment, chaque paysan devrait pouvoir avoir le droit de produire des aliments de qualité et de proximité qui répondent à une attente des concitoyens. Or, ce droit fondamental est de plus en plus négligé. D'autre part, un milliard de personnes en 2009 souffrent de la faim; ceci alors que le marché mondial est inondé de nourriture. Il y a des incohérences criminelles dans le système actuel.

Les difficultés auxquelles nous faisons face pour sauvegarder notre agriculture de proximité sont bien plus grandes dans certains pays. Elle sont devenues des obstacles quasi infranchissables. Le producteur de poulet congolais est concurrencé par de la volaille congelée du Brésil. Le producteur de porcs Ivoirien est mené à la faillite par l'importation de bas morceaux de porcs polonais élevés sous contrats pour la société américaine Smithfield. Le producteur de lait Indonésien est contraint à l'exode en raison de la baisse des prix du lait au producteur incitée par la politique irresponsable de Nestlé sur le marché local. Le paysan Colombien voit les palmés africaines remplacer les cultures vivrières pour produire de l'huile chère à l'industrie alimentaire et aux promoteurs des agrocarburants. Le paysan paraguayen est chassé manu militari pour laisser place à des monocultures de soja transgénique. Le Sénégalais est ruiné par la concurrence du riz thaï. Quant au Malgache, au Soudanais, au Malien, au Chinois ou à l'Ukrainien, ils voient des spéculateurs -mandatés par des sociétés transnationales ou des Etats- s'accaparer les meilleures terres fertiles pour des cultures destinées à être exportées vers les commanditaires.

La marche forcée vers l'achat ou la location des terres est lancée!

Toutes ces pratiques ne peuvent se développer de manière aussi florissante

pour reconstruire, là où elle a presque disparu, la production locale. C'est la seule manière pour devenir moins dépendant du commerce mondial sou-

que, pour la céréale panifiable suisse qui couvre 90% de nos besoins, le prix des 10% importés dicte le prix de la céréale indigène? D'autant que le prix mondial est fixé sur la base de surplus bradés sur les marchés internationaux et est donc complètement artificiel. C'est à ce mécanisme pervers qu'il faut mettre fin; et le plus vite possible.

Pour assurer un avenir à ces filières, des conditions cadres doivent être mises en place pour donner les moyens à des interprofessions telle que Swissgranum de fixer un prix indigène qui couvre les coûts de production locaux et qui corresponde à nos réalités économiques.

Nos céréales sont produites dans le cadre d'une rotation des cultures imposée par les «prestations écologiques requises». L'utilisation d'herbicides et autres intrants est réduite au fil des ans. Nos céréales ne peuvent concurrencer les cultures canadiennes ou de la Beauce. Et ce n'est d'ailleurs pas notre objectif. Nous cultivons des variétés panifiables possédant une qualité boulangère exceptionnelle. Des variétés adaptées à notre sol, à notre climat, moins productives que d'autres, mais qui répondent à nos besoins.

Nos collègues ailleurs peuvent tenir absolument le même discours quand leur mil est concurrencé en ville par le blé européen subventionné. D'autant que la farine exportée est souvent de la farine blanche qui sert à faire des baguettes insipides qui remplacent ainsi les galettes à base de mil nettement plus nutritives et adaptées aux coutumes et besoins alimentaires de ces régions.

Alors à quand le changement?



Un 17 avril à Genève, réaction paysanne au sauvetage de l'UBS...

que grâce au système politico-économique de libre-échange; presque une croyance, un dogme que certains brandissent fièrement, dont notre Ministère de l'économie. L'objectif est celui de faire circuler les marchandises tant que cela peut rapporter de l'argent à quelques intermédiaires. A coup de subventions à l'exportation (lait, céréales etc.) et à coup de réduction des tarifs douaniers.

Pourtant, ici comme ailleurs, le droit de se protéger d'importations provenant à trop bas prix devrait être un droit élémentaire. C'est la base

mis aux fluctuations artificielles de prix. Rappelons ici que les montants des investissements spéculatifs sur les marchés à terme des céréales sont passés de 5 milliards en 2000 à 175 milliards en 2007. Soit un montant multiplié par 31! Certains analystes estiment que les fonds d'investissements contrôlent entre 50 à 60% du blé négocié sur les marchés mondiaux.

Rétablir la réalité des coûts

Il est légitime de revendiquer un droit à la protection. Comment est-il admissible

Accords de libre-échange à bannir..

Les accords de libre-échange, qu'ils soient bilatéraux ou multilatéraux (par exemple dans le cadre de l'OMC) perpétuent voire renforcent ces pratiques de concurrence déloyale. Et le bilan de ces politiques est tout simplement désastreux: industrialisation croissante de l'agriculture et de la chaîne alimentaire, uniformisation des produits, destruction de l'agriculture paysanne, flux migratoires forcés, exploitation de la main d'oeuvre pour chercher à compresser les coûts.

C'est pourquoi nous ne pouvons en aucun cas soutenir des accords qui sont basés sur ce principe de la recherche du prix le plus bas. Cela va à l'encontre d'un développement harmonieux des populations.

Bien sûr, des partenariats entre pays, ou entre groupes de pays, sont utiles et souhaitables. Notre monde vit aussi à travers les échanges culturels, humains, économiques. Mais il doit y avoir un changement de paradigme radical.

L'objectif est alors d'échanger, au juste prix, des produits pour le bien être de la majorité des populations.



Dans ce cadre, Uniterre s'engage au quotidien avec ses collègues de La Via Campesina pour proposer des alternatives aux politiques de libre-échange.

Notre concept de la souveraineté alimentaire, élaboré en 1996 par des paysans du sud et du nord gagne petit à petit du terrain. Il intéresse toujours plus de monde: politiques, monde de la recherche, agences de l'ONU, association ou citoyen lambda. Ce concept ne doit pas être bradé au plus offrant.

Plus d'informations:
www.eurovia.org
www.viacampesina.org
 «Actes» du forum suisse souveraineté alimentaire: <http://www.uniterre.ch/Dossiers/UNITERRE-forumsouvalimentaire.html>

SOVERAINETÉ ALIMENTAIRE

L'ensemble des citoyens sont et doivent se sentir concernés par les enjeux agricoles et alimentaires

A Berne, début novembre, 200 personnes se sont réunies, sous l'initiative d'Uniterre et avec le soutien de nombreuses autres organisations pour débattre de la souveraineté alimentaire. A l'issue du forum, certains commentateurs ne voyaient pas encore comment appliquer la souveraineté alimentaire. Les pages qui précèdent, espérons-le, les auront quelque peu éclairés sur les orientations à prendre pour développer une politique basée sur la souveraineté alimentaire.

Un des aspects centraux du concept de la souveraineté alimentaire est la nécessité d'intégrer les populations dans les choix de politiques agricole et alimentaire.

C'est pourquoi nous estimons indispensable d'ouvrir le débat agricole plus largement à l'ensemble de la société.

Certains estiment que cette posture pourrait ouvrir la boîte de pandore et menacer les acquis agricoles. Nous ne le croyons pas. Les échos qui nous sont parvenus pendant la révolte paysanne nous confortent dans l'idée que l'agriculture, pas n'importe quelle agriculture certes, bénéficie d'un très large soutien de la population.

De plus, il faut arrêter de penser que seules les organisations paysannes ou l'Office fédéral de l'agriculture ont les réponses aux problèmes posés à l'agriculture et à l'alimentation. Nombre de personnes s'intéressent à ces questions et peuvent apporter un éclairage et des



suggestions intéressantes. Pourquoi s'en passer? Dans le cadre du débat autour du concept de la souveraineté alimentaire, Uniterre n'abandonne pas son idée de lancer une initiative populaire.

Le forum souveraineté alimentaire comme la révolte paysanne font partie de notre concept de communication en direction de l'ensemble des forces de notre société. Il faut oser communi-

quer, il faut utiliser une vaste palette de moyens de communication qui sont à la disposition du monde paysan! La population est à l'écoute.

Pour faire progresser la souveraineté alimentaire, et bien plus largement pour l'ensemble des activités que développe Uniterre, la nécessité de fonder une section alémanique est évidente. Il faudra, dans les plus brefs délais, concrétiser cette décision récente du comité d'Uniterre.

De nombreux collègues suisses allemands nous ont contactés pendant la révolte paysanne et lors du forum souveraineté alimentaire. Ces personnes comme les membres suisses allemands fidèles depuis des années à Uniterre constitueront le noyau de départ.

Nous pensons que cette décision permettra aussi de renforcer les liens, en Suisse allemande, avec d'autres secteurs de la société.

Un beau défi en perspective.

Soirées publiques autour de la révolte paysanne

Courant hiver 2009-2010, Uniterre organisera des soirées publiques dans les villes.

Elles seront ouvertes aux paysans, consommateurs et syndicats afin de débattre autour des thèmes de la révolte paysanne.

Les dates seront communiquées dans les prochains journaux et sur le site d'Uniterre.

InterLock
Le confort par excellence

TAPIS CAOUTCHOUC

- ✓ Etables & stabulations
- ✓ Renovations et neuf
- ✓ Sans comparaison avec béton/asphalte
- ✓ Antiglis et isolant
- ✓ Devis sans engagement

LGC SA - CP 48 - 1627 VAULRUZ
☎ 026 913 79 84
✉ swiss@animat.ca www.animat.ca

FONDS DE LUTTE

Chers membres, chers producteurs et sympathisants. Vous avez ou vous allez recevoir le bulletin pour la cotisation 2010 à Uniterre, et en plus, pour certains d'entre vous, la cotisation EMB. Pour faciliter le traitement des bulletins et éviter toute confusion, nous avons imprimé le montant des cotisations: 150.- pour Uniterre et 20.- en plus pour EMB. Nous vous remercions d'avance pour votre fidélité garante de la survie d'Uniterre.

Uniterre a été particulièrement actif ces derniers mois sur la question des prix à la production dans le cadre de la révolte paysanne. Nous avons également préparé des documents utiles à la diffusion de nos idées tel que le dépliant «Brisons le tabou», les autocollants lait équitable etc.

Plusieurs assemblées ont été organisées et seront organisées dans un proche avenir. Nous avons diffusé l'information par sms ou via la presse. Nous participons également en ce moment aux activités liées au sommet de l'OMC à Genève.

L'ensemble de ces actions engendrent des frais. Plusieurs d'entre vous ont répondu à notre appel de fonds du mois d'août et nous vous en remercions chaleureusement.

Si vous souhaitez apporter un soutien complémentaire aux cotisations annuelles 2010 de votre syndicat, vous pouvez le faire:

UN GRAND MERCI
Banque Raiffeisen Basse Broye Vully
Compte Uniterre N°28496.55
CCP de la Raiffeisen 17-6872-4
IBAN: CH50 8012 3000 0028 4965 5 / CH
SWIFT: RAIFCH22

La Mobilière

Assurances & prévoyance

Pour les agriculteurs aussi... Quoi qu'il arrive...
www.mobi.ch